



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Séance du 22 septembre 2020**

**Compte-rendu**

<p><u>Nombre de conseillers :</u></p> <p>☒ En exercice : 19</p> <p>☒ Présents : 17</p> <p>☒ Pouvoir(s) : 2</p> <p>Date de convocation Mardi 15 septembre 2020</p>	<p>L'an deux mil vingt, le vingt-deux septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Dominique UNI.</p> <p><u>Présents :</u></p> <p>Mesdames Dominique UNI, Claude MULLER, Gwenaëlle GALINDO, Muriel GAIFFIER, Lysiane INARD, Isabelle JUHASZ, Fabienne FERRIER, Aurélie SEURAT, Noémie ISSARTEL</p> <p>Messieurs Jean-Philippe GORON, Olivier GAILLARD, Patrick GIROUD, Jean-Marc BOURGOGNE, Michel MOTTUEL, Jacques DUCROS, Fabrice GENOVESE, Pierre CHEVALLIER</p> <p><u>Ont donné procuration :</u></p> <p>Stéphane TOURNOUD a donné procuration à Claude MULLER Patrice BERTRAND a donné procuration à Patrick GIROUD</p> <p><u>Secrétaire de séance :</u> Gwenaëlle GALINDO</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 août 2020 est approuvé à l'unanimité.**

**Point N°1 : présentation du document relatif à l'analyse des besoins sociaux**

Claude MULLER, adjointe aux affaires sociales, rappelle que l'essentiel du document relatif à l'analyse des besoins sociaux avait été validé lors du dernier conseil du 25 août. Cependant, les conseillers, chargés de la conception de ce document, ont souhaité y apporter quelques modifications pour plus de lisibilité.

Il s'agit là de présenter la version papier définitive de ce document.

En parallèle, Michel Mottuel a finalisé la conception de la version en ligne correspondante, très facile d'utilisation et en cohérence avec la version papier.

Les améliorations apportées rendent dès lors possible la hiérarchisation des 4 choix que feront les habitants de Saint-Vérand (cf. doc.)

Cette ultime version est validée et sera insérée dans le prochain bulletin municipal. Le lien permettant de remplir le questionnaire en ligne sera indiqué et sur la version papier et sur le site de la commune.

Les réponses au questionnaire seront attendues pour le 30 octobre (date butoir).

Pour information, lors de l'analyse précédente des besoins sociaux, 30% des familles Saint-Vérannaises avaient répondu, ce qui représente un taux de participation très intéressant.

### **Point n°2 : désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense**

Depuis 2001, année de l'instauration du programme de professionnalisation des armées et de suspension de la conscription, chaque conseil municipal a la possibilité de désigner en son sein un correspondant Défense.

Le développement du lien armée-nation ainsi que la promotion de l'esprit de défense sont au cœur du dispositif.

Pour exercer ses fonctions, le correspondant bénéficie d'une information régulière. Il est en outre l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires territoriales et, en particulier, du délégué militaire départemental.

La mission qui lui incombe s'articule autour de quatre axes principaux :

- informer les citoyens de la possibilité qui leur est offerte de participer aux activités de défense au titre des préparations militaires, du volontariat et de la réserve militaire ;
- promouvoir les métiers de la défense ;
- sensibiliser les jeunes au devoir de mémoire, en réalisant par exemple des manifestations à l'occasion de fêtes nationales, de célébrations ou de commémorations ;
- organiser des visites de sites militaires, des conférences débats...

Bien qu'elle ne soit pas obligatoire, la désignation d'un correspondant Défense est vivement conseillée. L'expérience montre, en effet, que, partout où il a été mis en œuvre, le dispositif a contribué au renforcement de l'implication des citoyens dans les affaires de Défense.

### **Michel Mottuel et Muriel Gaiffier sont désignés à ce titre.**

Dominique UNI rappelle que la gendarmerie peut aussi être sollicitée pour toute question relative à la citoyenneté.

### **Point n°3 : désignation de 3 conseillers siégeant à la conférence du Transport Intercommunal ou TIC**

Le transport inter-communal a démarré en 2018, il concerne 3 communes aujourd'hui : Chatte, Saint-Marcellin, Saint-Vérand.

Les chauffeurs, tous bénévoles, effectuent différents circuits en fonction de leur jour de participation. Celui du vendredi matin concerne Saint Vérand (Saint-Vérand, Intermarché, Champs de Mars, Maison de la Santé, maison Beausoleil, pharmacie des Cèdres, Leclerc, Lidl).

L'objet de la délibération porte sur la nomination de trois conseillers qui participeront à la conférence du TIC regroupant des élus des 3 communes intéressées et qui seront en charge de la réflexion à mener concernant la pérennité ou NON de ce service.

Pour information : lors de la dernière analyse de besoins sociaux, très peu d'habitants de la commune étaient intéressés par ce service.

**Sont désignés Jacques Ducros, Isabelle Juhasz, Jean-Philippe Goron.**

### **Questions diverses**

#### **- City stade**

Jean-Marc BOURGOGNE et Fabrice GENOVESE se sont rendus au city stade et ont pu constater que beaucoup de poteaux et de grilles étaient dessoudés. Les poteaux rouges sont creux et donc très résonnants. Les grilles des cages ne semblent pas soudées entre elles alors qu'elles le devraient.

Afin de limiter le bruit, ils proposent de remplir les poteaux creux de sable. La solution d'entourer les poteaux de mousse ne semble pas une solution à long terme (pas très bonne tenue dans le temps) ; cependant d'autres solutions restent à être étudiées :

- écran végétal
- mur anti-bruit

Il pourrait aussi être judicieux de mener une réflexion concernant la mise en place d'une fermeture automatique de l'espace afin de pallier le non respect des horaires : se rapprocher de la commune de Saint-Sauveur.

Il est convenu de joindre le fabricant pour toutes les réparations à effectuer...

#### **- Avancée des travaux**

- Reprise des voiries : chantier terminé (Chambard)
- Terrain synthétique : réceptionné il y a 15 jours ; RAS
- Vestiaires du foot : démarrage du chantier 19 octobre
- WC PMR : en passe d'être terminés, menuiseries extérieures posées
- Clôture du terrain de football : terminée fin de semaine prochaine

Aurélié Seurat évoque le mauvais état du revêtement du petit chemin longeant l'école. Réflexion à porter sur la possibilité de rénovation du chemin ; des devis ont été demandés à différentes entreprises.

#### **Personnel**

Céline Véhier est embauchée en remplacement de Sandrine Diez, elle arrivera au mois de novembre. En attendant son arrivée, il a été fait appel au Centre de Gestion 38 pour l'embauche d'une secrétaire remplaçante (contrat de 3 mois). Cela permettra un tuilage avec C. VEHIER à partir du moment où elle intégrera son poste.

S. DIEZ sera présente en mairie (5 jours) pour aider à l'installation de la secrétaire remplaçante, Mme Patricia DEVAUCHELLE.

#### **Point sur ce début de mandat**

Un tour de table est organisé pour connaître les ressentis, interrogations, questionnements, remarques des conseillers en place depuis juin maintenant.

Il est à noter que certains d'entre nous ont l'impression de naviguer « à vue » et qu'aucun grand projet n'a encore émané de la réflexion de groupe. Il peut être répondu à cela que l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) nous révélera les attentes de la population.

Quoi qu'il en soit, il apparaît indispensable d'organiser un temps d'échange permettant de mieux cibler les projets indispensables à initier pour ce nouveau mandat et de les partager collectivement.

Pour autant, quelques conseillers pensent que ce temps de flottement est normal dans la mesure où beaucoup sont de nouveaux élus ayant tout à appréhender. Certains expriment leur étonnement quant à l'implication individuelle exigée. D'autres enfin trouvent les échanges faciles et mettent l'accent sur la somme de travail et l'investissement nécessaires pour mener à bien cette fonction d'élu.

**Il est prévu de récupérer très rapidement les avis des habitants sur les priorités du mandat afin de pouvoir mener à bien ce temps d'échange nécessaire à la cohésion du groupe.**

Fin de séance 22h45